



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
de Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Interrégional de Provence Alpes Côte d'Azur
et Corse, Villa d'Este, 15 avenue Robert Schumann, 13002**

MARSEILLE

Collège : Libéral

Sous-collège : Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse

Secteur : CRO

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:11:52, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Provence - Alpes - Côte d'Azur / Corse - Libéral - Tour unique** composé de :

- COSTA Fabrice (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- RICHELME Hélène (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GELLY Luc (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constaté l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:18:21 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 70 électeurs totalisant 70 voix :

7f317d988a0b42f22be2d55d6d2142e21e2621fc98f651d31d71078ccb1c279e

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

49ad458f26469629996d643450808e49d3035c5f0b9ad1ae80447bdfd193c0cd

Empreinte numérique globale du vote :

85c19c1f6deedbf15e2c7bdc8fee19e5f4c01b621551c77b735c4a86a083d3a0

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Content: MISUAYK0Z lneN4QcSsI0TCC6Q CAQMADTALBshh9ZOM EAgEwgrFpEgppwS90 BCRABBYCCALUegpFMII BQwBAOYVgF6AYEAAk BMC8wCwUYVZDAWLDAB BCCFwZw7b78V4s9y P7h9M9YVYR3zEXEa GpPTAURAKR4K0K00v P9w9PT.4NOYDwM2 wNTMMTMAODWADAgE BAPRZWRNhhYSwM3Q0 5LTowWY0DYZS2zdf HOZDYvRyYQgZwPzJ ...

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 03/06/2024 à 00:01. Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
○ Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
○ La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
○ Les électeurs connectés après le 18/06/2024 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
○ Les électeurs connectés avant le 18/06/2024 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 18/06/2024 à 15:30.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 62 entrées représentée 62 voix :

1251a4e9d1c5f11da446bff1c28c4c6b4c991ae2e71fe34a32e6106f49a3dc8a

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 62 bulletins :

a5e368c3cfe083c24ea3d494047d25b01ec9805a9f04bcc36df95dd26021809d

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

2d112b21ea15cf0e9f8d5e681537c59394a08e95a3a5ad80c8d0d65c0f9dcd4a

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	70
Nombre de bulletins dans l'urne	62
Taux de participation	88,57 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	61
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BOUCHET Hélène & MICHEL Stéphane</u>	30	49,18 %	Titulaire
<u>DURAND Nicolas & VALETTE Léa</u>	26	42,62 %	Suppléant
<u>LAMBERT Gilles & LOISEAU Anaïs</u>	29	47,54 %	Titulaire
<u>PRUFER Marion & CHALMIN Baptiste</u>	3	4,92 %	Suppléant
<u>PSAÏLA Christophe & ROSSOTTI Sandra</u>	27	44,26 %	Titulaire
<u>SANSELME Sabrina & CORNILLE Stéphane</u>	0	0,00 %	
<u>VERGNE Florence & BAILLY Jean-Thomas</u>	20	32,79 %	Suppléant
Total	61	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à BOUCHET Hélène & MICHEL Stéphane
- Sièges 2 attribué à LAMBERT Gilles & LOISEAU Anaïs
- Sièges 3 attribué à PSAÏLA Christophe & ROSSOTTI Sandra
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à DURAND Nicolas & VALETTE Léa
- Sièges 2 attribué à VERGNE Florence & BAILLY Jean-Thomas
- Sièges 3 attribué à PRUFER Marion & CHALMIN Baptiste

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 26_resultats_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *da6f9ce3241183568f7a3a3d955668036c8a35754c531553de59966aaa03af48*

- **Liste électorale**

Fichier : 26_listeelectorale_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin_1295162630.csv
Empreinte (sha256) : *72f55b88593e98ca2a4fdf494c85aaa58967e9cd4b9fbecb84f46f664345ea5f*

- **Liste des tickets**

Fichier : 26_modifs_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *9469993594d7c18d8b54cbbb770fc536ef0b742e2d521c1fb2bdd8591a835514*

- **Liste d'émargement**

Fichier : 26_listeemargement_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv
Empreinte (sha256) : *eaebdd80f666c5b135b0d42838d4cde4e909bfae1f84b3a08513224abdb53352*

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 26_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : *cf82062ddd6304d7c463b54e51465615c11e8645d89521d5b373ff1833c69fd*

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 26_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : *56590d29c6a3eaa6b7460d307b92ba4a260451369a05b841c2214160a4ade86a*

Signatures des membres du bureau de vote

COSTA Fabrice

Président

RICHELME Hélène

Assesseur

GELLY Luc

Assesseur